

COMMUNE DE DAUBENSAND

Département du Bas Rhin - Arrondissement de Sélestat-Erstein

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers élus: 11 - en fonction: 11 - présents: 11

Séance du 26 mars 2004

Sous la présidence de M. René DEMANGE, Maire.

Point 9: CONCESSIONS DE CIMETIERE

Le tarif des concessions de cimetière a été établi par délibération du 4 avril 1989.
A compter de l'année 2004, tout renouvellement de concession ou toute nouvelle concession se fera au prix de 15 € (quinze euros) le m² pour une durée de quinze ans.

Suivent les signatures de tous les membres.

Pour copie conforme, faite à DAUBENSAND, le 10 mai 2004

René DEMANGE, Maire

